Commune de ARCHIGNY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

1:13 000

Vu pour être annexé à la délibération du 30 juin 2025 arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme. Fait à Châtellerault Le Président,

> ARRETE LE : 30-06-2025 APPROUVE LE :







